République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation Professionnelle



PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

Moulage en fonderie

Niveau II: CAP

INFEP/0076/07/14/A

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation Professionnelle

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

Moulage en fonderie

Niveau II: CAP

Décembre 2013

CE PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE EST ELABORE PAR LA COMMISSION PROFESSIONNELLE CHARGEE DU METIER : Moulage en fonderie

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFP et IFP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
MEKKI Salah	Chef d'atelier	Entreprise Ferrovial
SEHILI Abdallah	PSEP	INSFP Didouche Mourad
ATAILIA Sihem	PSEP	IFEP/ ANNABA
CHERIAK Fairouz	PSEP CIP	IFEP/ ANNABA

SOMMAIRE

	Introduction	5	
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage		
2.			
2.1.	Destination	7	
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7	
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9	
2.4.	Documents pédagogiques	9	
3.	Profil du métier (spécialité)	10	
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10	
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10	
3.3.	Capacités professionnelles	10	
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	10	
3.5.	Responsabilité du travailleur	11	
3.6.	Evolution dans la carrière	11	
4.	Curriculum du métier (spécialité)	12	
4.1.	Objectif principal du curriculum	12	
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	13	
4.3.	Synthèse du curriculum	14	
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	16	
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	17	
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	44	
5.	Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences		
5.1.	Organisation pédagogique de la formation		
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	53	

Page

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation Professionnelle - INFP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFP);

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFP et de l'INFP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFP).
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFP pour sa validation.

Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier Apiculture*» présente l'identification du métier Apiculture, le domaine d'activité/ description du métier Apiculture, les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier Apiculture» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Moulage en fonderie
Code spécialité	CMS0704
Branche professionnelle	Construction Mécanique et Sidérurgique
Durée de la formation	18 mois
Niveau d'accès	inférieur à la 4ème AM
Niveau de qualification	II
Diplôme sanctionnant la formation	CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

- L'Opérateur en moulage en fonderie est un ouvrier qui exerce son métier dans les ateliers de fonderie produisant des pièces à l'unité ou en petite série et de grande série. Ces pièces sont généralement de dimensions et de masses assez conséquentes.

Il a aussi pour mission l'exécution de divers moules à la main ou bien en se servant des machines à mouler ainsi que la fabrication des noyaux.

3.3. Capacités professionnelles

L'Opérateur en moulage en fonderie est capable de :

- Communiquer verbalement, par écrit et graphiquement ;
- Utiliser les moyens de moulage pour la fabrication des pièces ;

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

- Physique (taille, robustesse) : station debout prolongée bonne vision spatiale dextérité manuelle méthodique et patient.
- Lieu de travail : Atelier
- Eclairage : Naturelle où artificielle
- Température : Ambiante.
- Bruit et vibration : Milieu bruyant (bruit fréquent reste inférieur aux seuils nécessitant un dispositif de protection).
- Poussière : Milieu altéré de poussière et des odeurs incommodantes.
- Risques professionnels : Blessures causées par les chutes de pièces ; Maladies dorsales causées par la station debout prolongée ; Eczéma causé par le contact avec les huiles et les produits chimiques ;- Brulure causées des poches de coulées et de produit inflammable.

■ Contre indication :- Allergie à la poussière et aux produits de nettoyage (détergent, huiles) ;- Handicape moteur.

3.5. Responsabilité du travailleur

- Matérielle : Dans l'exercice de ses fonctions, l'opérateur est tenu responsable vis à vis de son équipement
- Décisionnelle : Il est appelé à prendre des initiatives dans le cadre de ses interventions pour l'organisation de son travail notamment pour le choix des outils et accessoires.
- Morale: une responsabilité morale quant à la qualité du travail produit (soigneux, précis, rigoureux).
- Sécurité: respect des consignes et des normes d'hygiènes et de sécurité.

3.6. Evolution dans la carrière

■ Par expérience professionnelle : selon le cadre réglementaire de L'entreprise.

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;

- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement;
- La responsabilité sociale, etc.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier fraisage sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	Préparation du moulage
Champ d'activité 03 :	Réalisation du moulage
Champ d'activité 04 :	Formation complémentaire

Les **compétences professionnelles** par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique
- Lire et interpréter un dessin et distinguer les différents métaux

Champ d'activité 02 : Préparation du moulage

- Fabriquer les noyaux;
- Fabriquer le moule manuellement ;
- Fabriquer le moule mécaniquement ;

Champ d'activité 03 : Réalisation du moulage

- Effectuer la coulée;
- Effectuer le décochage et le parachèvement de la pièce ;

Champ d'activité 04 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : 12

Durée de la formation : 18 mois Volume horaire total : 2760

		Du	rée et lieux	de formation)	
N° du module	Titre du module	E.F.P		Entreprise	Total	
module		Théorie	Pratique	Littleprise	Total	
01	Se situer au regard du métier	12	06	0	18	
02	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement	14	04	0	18	
03	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique	16	04	0	20	
04	Lire et interpréter un dessin et distinguer les différents métaux	12	48	0	60	
05	Fabriquer les noyaux	100	22	346	468	
06	Fabriquer le moule manuellement	100	22	460	582	
07	Fabriquer le moule mécaniquement	100	22	400	522	
08	Effectuer la coulée	100	22	340	462	
09	Effectuer le décochage et le parachèvement de la pièce 22		386	508		
10	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	24	16	0	40	
11	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique	10	20	0	30	
12	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	20	12	0	32	
	Total on House do Francisco					
	Total en Heures de Formation					

Total EFP	828	30%
Total entreprise	1932	70%
Total formation	2760	100%

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total			
Module	Total module	EFP	Entreprise
Module 1	18	18	0
Module 2	18	18	0
Module 3	20	20	0
Module 4	60	60	0
Module 5	468	122	346
Module 6	582	122	460
Module 7	522	122	400
Module 8	462	122	340
Module 9	508	122	386
Module 10	40	40	0
Module 11	30	30	0
Module 12	32	32	0
Module 13			
Module 14			
Module 15			
Module 16			
Module 17			
Module 18			
Module 19			
Grand Total	2760		

	1 ^{er} semestre				
EFP	Entreprise	Total			
18		18			
18		18			
20		20			
60		60			
122	346	468			
68	268	336			
		920			

	2 ^{ème} semestre		
EFP Entreprise		Total	
54	192	246	
122	400	522	
30	122	152	
		920	

	3 ^{ème} semestre			
EFP				
62	218	310		
122	386	508		
		40		
		30		
		32		
		920		

4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

CHAMP D'ACTIVITE 1

FORMATION DE BASE

MODULE: 1 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 06h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°		exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	 Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation Visiter un atelier de la spécialité Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle 	 Informations générales sur le métier et son histoire Présentation du profil professionnel du métier Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle Présentation les voies potentielles pour un futur emploi, 	
1.2	Connaître le parcours de formation	 Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation 	 Informations générales sur le déroulement de la formation Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage 	

	Sous compétences	Activitée professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires	es nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	 Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs Présenter les voies potentielles pour un futur emploi 	 Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes 	

MODULE: 2 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement

Durée de la formation

Théorie 14 h

Pratique 4 h

	Sous compétences Activités professionnelles à couvrir / à professionnelles Activités professionnelles Exécuter Tachniques / tachnologie Mathé	Savoirs théoriques nécessaires	
N°			Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	 Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail Identifier règles d'hygiène et de sécurité spécifique au métier Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liée au métier 	,0
2.2	Identifier les risques d'accident et les maladies professionnelles liées au métier et les moyens de prévention	 Déterminer les risques généraux d'accident et les maladies professionnelles liées au métier et leur causes principales Identifier les risques et les maladies professionnelles liées à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation : Des outils et des machines Des matières premières et des produit nocifs Du courant électrique et des gaz Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de sécurité) 	 Présentation des principales causes et les circonstances d'accident et les moyens de leur prévention Règles générales pour la protection des biens et des personnes Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation Action à accomplir et comportement à adopter en présence d'accident ou d'incendies Plan et procédures d'évacuation

	Sous compétences	Activitée professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.3	Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelles et collectives	 Définir les moyens et les mesures de protection collectives (organisation du travail, rangement, aération, ventilation, plan d'évacuation et issue de secours Identifier et appliquer les mesures de Lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours) Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur Appliquer les mesures de protection collectives 	Présentation des principales causes et circonstances des maladies professionnelles et les moyens de leur prévention	
2.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	 Lancer une alerte en cas d'accident Identifier les règles élémentaires du premier secours et d'assistance aux accidentés Prendre toutes les précaution nécessaires avant d'intervenir Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le responsable Hiérarchique et/ou le responsable de la sécurité 	 Programme de formation de sauveteur secouriste de travail(SST) Notion de premiers soins et assistances aux accidentés en cas de : Brûlures Blessures Hémorragies Chocs électrique Intoxication 	

	Sauce commétances	us compétences Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.5	Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection	 Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspect généraux) Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution 	 Généralités sur l'environnement : les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement Programme nationale pour la protection de l'environnement Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets 	

MODULE: 3 Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 4 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	Maîtriser les technique d'expression, d'écriture et de communication	 Etudier et analyser une commande d'un client Rédiger une commande en matière d'œuvre et/ou de prestation Participer et intervenir lors d'une séance de travail Elaborer un document de travail (schéma, devis, facture, compte rendu, rapport, etc.) Utiliser le langage professionnel et de communication avec les collaborateurs et les clients 	 Mise à niveau en matière de langue d'enseignement : les techniques de rédaction, de formulation et de communication Les différents modèles des documents utilisés dans le métier (spécialité) et leur formulation Formes et objectifs des documents de travail Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier 	
3.2	Utiliser les formules de base du calcul professionnel	 Appliquer les formules de base du calcul professionnel lié au métier Déterminer et calculer les cotes manquantes 		 Les équations à une inconnue ; Théorème de Pythagore ; Rapports trigonométriques ; Application et transformation de formules

	Saus compétonos	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	N° Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.3	Maîtriser les principes fondamentaux de la géométrie en matière de plans et /ou de schémas	 Elaborer des tracés, des plans de travail et /ou des schémas Calculer les périmètres, les surfaces et les volumes 		 Les notions de base de la géométrie Rappel des règles de calcul de périmètre, de surface et de volume
3.4	Utiliser les unités de mesures	Identifier les unités de mesures Convertir des unités de mesures	Les instruments de mesure liés au métier (spécialité)	Les unités de mesure Conversion d'unités de mesure

MODULE : 4 Lire et interpréter un dessin et distinguer les différents métaux

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 48 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°	professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.1	Identifier une pièce dans son ensemble	 Différencier les types de projection Orthogonales Axonométriques Repérer les vues Repérer les coupes et les sections Associer les lignes, les points et les surfaces entre les vues Interpréter les lignes, les traits et les hachures Repérer la pièce sur le dessin d'ensemble Identifier la forme de la pièce et sa position dans son ensemble 	 La géométrie descriptive; Les formats de base; L'écriture, les vues; Les coupes, les sections; Les échelles; La cotation. 	Les formes géométriques
4.2	Relever l'information complémentaire figurant dans les dessins techniques	 Rechercher l'information dans : le cartouche la nomenclature les annotations Interpréter les symboles, les codes et les abréviations 	 Les tolérances dimensionnelles; Les tolérances géométriques; Les ajustements; Les signes de façonnage; La terminologie française et anglaise; Le cartouche; Symbolisation et abréviation. 	

	Sous compétences	Activitée professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.4	Distinguer les métaux ferreux et non ferreux. Distinguer d'autres matériaux	 Décrire le processus d'obtention des métaux ferreux à partir du minerai Classer les aciers et les fontes Identifier les propriétés des aciers et des fontes Décrire le process de transformation des aciers et des fontes et son effet sur leurs propriétés Classer les métaux non ferreux Identifier les propriétés de ces métaux Enumérer les plastiques utilisés dans l'industrie, leurs propriétés et leur utilisation Différencier les matériaux plastiques Identifier les propriétés de chaque matériaux 	 Procédé de transformation du minerai ; Diagramme fer carbone ; Les métaux ferreux : les aciers (généralités, désignation et propriétés) la fonte (généralités, désignation et propriétés). Les métaux non ferreux : les métaux purs (généralités, désignation et propriétés), les alliages (généralités, désignation et propriétés). Matériaux plastiques ; classification et propriétés 	
4.5	Identifier les différents traitements thermiques et traitement de surface des matériaux.	 Distinguer les différents traitements thermiques des matériaux Distinguer les différents traitements de surface Interpréter les donnés des traitements. 	Les traitements thermiques: Généralités, trempe (but, caractéristiques), le Revenu et le recuit; Influence des traitements sur les propriétés mécaniques des matériaux.	

CHAMP D'ACTIVITE 2 PREPARATION DU MOULAGE

MODULE: 5 Fabriquer les noyaux

Durée de la formation

Théorie 100 h

Pratique 22 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théorique	s nécessaires
N°	professionnelles executer	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
5.1	S'informer sur son aire de travail	 Interpréter le plan de réalisation du noyau Classer les machines à noyauter Décrire les différentes parties de la machine à noyauter ainsi que son principe de fonctionnement Classer les outillages de noyautage et les boites à noyau Identifier la technique de préparation de la boite à noyaux Enumérer les matériaux et leurs propriétés Identifier la technique d'entretien du premier niveau de la machine 	 Machines: Différents type de machines à noyauter et à injection de sable Caractéristiques des machines Principe de fonctionnement Outillages Différents type d'outillages Fonctions et rôles des éléments constitutifs. Domaines et limites d'emploi. Périphériques des outillages et outillages annexes. Relation outillage – procédés. Préparation, mise en service, exploitation, démontage et stockage Matériaux: Composants, propriétés et domaines d'emploi des différents types de sable et leurs constitutions Domaine d'emploi Incidence de la proportion des composants, de l'ordre d'introduction et des temps de malaxage sur les propriétés des sables Composants et propriétés des sables silico-argileux naturels et organophiles. Domaines d'application 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.2	Identifier la technique de réglage de la boite à noyau sur machine ainsi que ses paramètres	 Décrire la technique de montage et de démontage des boites à noyau Déterminer les paramètres de réglage des machines à noyauter Identifier la technique de réglage des machines 	 Technique de montage de la boite à noyau sur machine Paramètres et technique de réglage 	 Forces de contact et à distance, actions. Ponctuelles et reparties Représentation vectorielle des forces planes. Notions de vecteurs Pesanteur : poids d'un corps, p=m.g, unités. Pression : Définition, mesure unités
5.3	Identifier la technique de réalisation des noyaux	 Citer les étapes de réalisation du noyau Identifier la technique de noyautage sur différentes machines Identifier la technique de parachèvement du noyau Enumérer les défauts des noyaux Identifier la technique de contrôle des noyaux Renseigner les fiches de contrôle Identifier la technique de nettoyage de l'outillage Identifier la technique de conservation des noyaux Différentier les moyens de levage et de manutention 	 Différentes positions des noyaux dans le moule Propriétés des noyaux Processus de fabrication des noyaux Techniques de noyautage Exécution des noyaux à la machine à souffler. Exécution des noyaux à la machine à tirer les noyaux Appareil de gazage Défauts des noyaux technique de contrôle visuel et à l'aide des instruments de mesure et de contrôle moyens de levage et de manutention fiches de contrôle technique de vérification et de nettoyage moyens de nettoyage et vérification Produits de nettoyage Réglementation sur le stockage Technique de stockage 	

MODULE : 6 Fabriquer le moule manuellement

Durée de la formation

Théorie 100h

Pratique 22 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
6.1	S'informer sur son aire de travail	 Interpréter le plan de réalisation du moule Classer l'outillage et le matériel utilisés Identifier la disposition des châssis sur la table Identifier- l'ordre de la mise en place des modèles (ou plaque modèles) 	 Classification des outillages. Domaine et limite d'emploi. Périphériques des outillages et outillages annexes. Fonction / rôle des éléments. Constitutifs, mise en service; exploitations. Démontage, stockage. Les différents types de modèle et de plaques modèle Les différents types de châssis Accessoires des châssis. 	
6.2	Identifier la technique de préparation du sable de moulage	 Classer les sables de moulage et les critères de leur choix Identifier les composants des différents sables et leurs propriétés mécaniques Distinguer les étapes de préparation des matériaux de moulage Citer les différentes parties et le principe de fonctionnement d'un malaxeur 	 Matériaux de moulage :(sable silico argileux, sables siliceux agglomérés.) Les constituants des différents types du sable Les caractéristiques des matériaux de moulage Les mécanismes assurant la cohésion des matériaux de moulage Effet de la variation des proportions des matériaux sur les propriétés mécaniques et thermiques des moules Le malaxeur :caractéristique et principe de fonctionnement Influence des matériaux sur la qualité, la précision dimensionnelle et le cout des pièces à fabriquer 	 Constitution de la matière (atome, ions molécule, symbole etc) PH, sa mesure, domaines de PH acides et basiques Formules et noms d'oxydes (Fe; MN, NI, MG, SI, S, AI)

	Saus sammátanasa	A stivités professionnelles à serveir / à	Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.3	Identifier la technique de réalisation du moule	 Identifier la technique d'installation des châssis Identifier la technique d'installation du modèle ou de la descente de coulée Identifier les techniques de moulage Déterminer la température et le temps de séchage Identifier la technique du démoulage Identifier les différents retouches sur les demis moules Identifier l'état du joint et de l'empreinte obtenue dans le moule Identifier-la technique de stockage des moules 	 Dispositions des châssis. Dispositions du modèle Les caractéristiques spécifiques du moulage en sable sec et en sable à l'huile Avantages et inconvénients de chaque technique de moulage Processus technologique du moulage en sable Contrôle visuel et contrôle dimensionnel des moules défauts des moules le stockage des moules 	

MODULE: 7 Fabriquer le moule mécaniquement

Durée de la formation

Théorie 100h

Pratique 22 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.1	S'informer sur son aire de travail	 Interpréter le plan de réalisation du moule Classer et rassembler l'outillage et le matériel utilisés Classer les machines à mouler et citer leur principe de fonctionnement Identifier la disposition des châssis sur la machine Identifier l'ordre de la mise en place des modèles (ou plaque modèles) 	 Les différents types de machines à mouler et leur principe de fonctionnement Avantages et inconvénients de l'utilisation des machines Mise en œuvre de la machine Classification des outillages Domaine et limite d'emploi Périphériques des outillages et outillages annexes. Fonction / rôle des éléments. Constitutifs, mise en service; exploitations. Démontage, stockage. Les différents types de plaques modèle et modèle Les différents types de châssis Accessoires des châssis. 	

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.2	Identifier la technique de préparation du sable de moulage	 Classer les sables de moulage et les critères de leur choix Identifier les composants des différents sables et leurs propriétés mécaniques Distinguer les étapes de préparation des matériaux de moulage Citer les différentes parties et le principe de fonctionnement d'un malaxeur 	 Matériaux de moulage :(sable silico argileux, sables siliceux agglomérés.) Les constituants des différents types du sable Les caractéristiques des matériaux de moulage Les mécanismes assurant la cohésion des matériaux de moulage Effet de la variation des proportions des matériaux sur les propriétés mécaniques et thermiques des moules Le malaxeur : caractéristique et principe de fonctionnement Influence des matériaux sur la qualité, la précision dimensionnelle et le cout des pièces à fabriquer 	 Constitution de la matière (atome, ions molécule, symbole etc) PH, sa mesure, domaines de PH acides et basiques Formules et noms d'oxydes (Fe; MN, NI, MG, SI, S, AI)
7.3	Identifier-la technique de réalisation du moule mécaniquement	 Identifier la technique d'installation des châssis Identifier la technique d'installation du modèle ou de la descente de coulée Identifier la technique de mise en œuvre de la machine Identifier les techniques de moulage Déterminer la température et le temps de séchage Identifier la technique du démoulage Identifier les différents retouches sur les demis moules Identifier l'état du joint et de l'empreinte obtenue dans le moule Identifier la technique de stockage des moules 	 Dispositions des châssis. Dispositions du modèle Les caractéristiques spécifiques du moulage en sable sec et en sable à l'huile Avantages et inconvénients de chaque technique de moulage Processus technologique du moulage en sable à la machine Contrôle visuel et contrôle dimensionnel des moules défauts des moules le stockage des moules 	

CHAMP D'ACTIVITE 3 REALISATION DU MOULAGE

MODULE: 8 Effectuer la coulée

Durée de la formation Théorie 100 h Pratique 22 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	Identifier l'état de la poche et de la louche et de son mécanisme de basculement	 Classer les différentes poches et louches Identifier la technique de contrôle de l'état des réfractaires Distinguer les outillages de réparation Identifier la technique de réparation d'éventuelles anomalies 	 types de poches et de louches Technique de réparation Outillages de réparation: spatule, pince, Matériaux de réparation: briques réfractaires, ciments 	
8.2	Identifier-la technique de préparation de la poche et de la louche	 Déterminer les paramètres de préchauffage de la poche et de la louche Classer les moyens de préchauffage et de mesure Identifier la technique de mesure de la température Identifier la technique de préchauffage Identifier la technique de remplissage des poches ou des louches. 	 Paramètres de préchauffage: température et pression Moyens de préchauffage * chalumeau *four Technique de préchauffage Moyen de mesure: thermocouple Technique de mesure de la température Technique d'écoulement dans les Poches et dans les louches 	

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.3	Identifier la technique d'écoulement de l'alliage dans le moule	 Déterminer la température de fusion du métal Calculer le temps de coulée nécessaires au retrait du métal Calculer la vitesse de coulée dans les moule Identifier la technique d'écoulement de l'alliage dans les moules Différencier les moyens de levage et de manutention Identifier la technique et la réglementation de stockage Identifier la technique de nettoyage et rangement de l'outillage 	Système d'alimentation: *Cone *Descente *Canal *Masselotte Technique d'écoulement dans les Moules Température du bain Vitesse et temps de coulée Technique de nettoyage de l'outillage Produits de nettoyage Réglementation sur le stockage Technique de stockage Moyen de manutention et levage	 Constitution de la matière (atome, ions molécule, symbole etc) PH, sa mesure, domaines de PH acides et basiques Formules et noms d'oxydes (Fe; MN, NI, MG, SI, S, AI)

MODULE: 9 Effectuer le décochage et le parachèvement de la pièce

Durée de la formation

Théorie 100 h

Pratique 22 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	S'informer sur son aire de travail	 Classer les outillages Identifier la technique de contrôle de l'état de la fonctionnalité de l'outillage Identifier la technique de réparation de l'outillage Identifier les différentes parties et le principe de fonctionnement de la décocheuse Déterminer les paramètres de réglage de la décocheuse Identifier la technique de disposition des moules sur la grille de décochage; 	 Outillages d'extraction : marteaux burineur, tapis à écailles marteau pneumatique Technique de réparation des outillage Décocheuse : Description Principe de fonctionnement Paramètres de marche : vitesse Puissance Réglage des paramètres Technique de prise de température Temps de maintien Technique de disposition des moules sur la grille de décochage ; 	

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.2	Identifier la technique de décochage	 Identifier le temps minimal d'attente prescrit pour le refroidissement des pièces dans le moule Identifier la technique des essais réussites de la marche à vide de la décocheuse Identifier la technique d'exécution soignée de l'opération de décochage Identifier la technique du contrôle visuel de la pièce du point de vue dimensionnel et forme Classer les défauts de fonderie Identifier la technique de séparation des pièces, des manchons et des noyaux 	 Moyens de décochage Technique d'exécution du décochage technique de séparation des grappes, manchons, Noyaux Technique du contrôle visuel de la grappe défauts de fonderie : retassure état de surface 	
9.3	Ébarber la grappe	 Classer les équipements d'ébarbage; Identifier la technique de séparation des jets et des masselottes des pièces; Identifier la technique d'ébarbage; 	 Types de chalumeau, meule, burin, scie Technique d''ebarbage: utilisation des machines de sciage à tronçonner utilisation des instruments: chalumeau, burin 	

	Sous compétences		Savoir théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.4	Effectuer le parachèvement de la pièce	 Différentier les machines de sablage et leur principe de fonctionnement Identifier la technique de vérification des goulottes, bande transporteuse et des buses d'injection de la sableuse et de la grenailleuse Identifier la technique de vérification de l'état de l'alimentation de la sableuse et de la grenailleuse Différentier les Instruments d'ébavurage Identifier la technique d'ébavurage Identifier la technique de contrôle des pièces 	 Machines de polissage: - sableuse - grenailleuse Caractéristique des machines Principe de fonctionnement Réglage des paramètres de marche: - pression d'injection - diamètre des buses d'injection - vitesse de translation de la bande - turbine centrifuge - granulométrie Technique de vérification des outillages Traçage et pointage Découpage - définition - classification des différents modes de découpage Technique d'exécution Les instruments d'ébavurage La technique d'cébavurage Technique de contrôle Instruments de contrôle 	
9.5	Stocker les pièces et ranger l'outillage	 Identifier la technique de récupération des châssis et armatures et leur remise en circuit Identifier la technique de rangement correct des grappes Identifier la technique de nettoyage et rangement de l'outillage 	 Technique de stockage et exploitation de l'espace Réglementation sur le stockage Moyen de manutention et de levage Technique de récupération et disposition des châssis et armatures Technique de nettoyage de l'outillage Produits de nettoyage 	

MODULE: 10 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entrepris et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation

Théorie 24 h

Pratique 16 h

	Sous compétences		Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
10.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essencielles de l'entreprise et les taches y afférantes	 Identifier les differences organisations d'entreprise: Types d'entreprise structures hiéararchiques structures fonctionnelles Identifier les fonctions essentielles : la fonction gestion et ses taches essentielles la fonction fenancière et ses taches principales la fonction production la fonction commerciale 	 Les statuts d'entreprise (EPE,SPA,SARL, EURL, etc) La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipement) Bilan financier, rendement Règlement intérieur d'une entreprise 	
10.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	 Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifie (temps unitaire) Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés Rédiger et établir une facture et les démarche de recouvrement 	 Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (taux horaire) Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service 	

	Sous compétences		Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
10.3	Développer les notions de base d'une approche entreprenarial	 Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux Distinguer les différentes fonctions et leurs interactions en matière de produits, de prix , de marché et de promotion 	 Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du client Expliquer les avantages des produits novateurs Présenter les principes de base de la liaison : produit – prix - promotion 	
10.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	 Identifier les exigences de la fonction « entrepreneurial » Définir les compétences essentielles de cette fonction tel que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet Définir les atouts nécessaires à un entrepreneur pour réussir son projet 	 Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un promoteur de projet 	
10.5	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	 Définir les différents composants S'informer sur les techniques de gestion Identifier les outils de gestion S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage 	Présenter les différents modèles d'outils de gestion : - fiche d'inventaire - bon d'entré - bon de sortie - bon de commande - bon de livraison Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement	

MODULE :11 S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 20 h

	Sous compétences		Savoirs théoriqu	es nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
11.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion	 Déterminer la composition d'un poste de travail informatique Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique Déterminer l'interaction des différents éléments Installer et connecter les unités d'entrée Installer et connecter les unités de sortie Assurer la protection et la sécurité de l'installation 	 Notion de base de l'informatique et principales définitions Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (boîtier d'alimentation, lecteur CD Room, lecteur de disquette, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la web Cam, le scanner, etc. Directives et précautions de raccordements des différents éléments 	
11.2	Exploiter un micro- ordinateur (Système d'exploitation Windows)	 Déterminer les éléments de l'interface Windows Utiliser correctement les principales fonctions Exploiter le système Windows 	 Présenter l'environnement Windows Bureau et fenêtres: Poste de travail, corbeille, menu démarrer; Les fichiers et les dossiers: Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et Supprimer. 	

	Sauc compétences		Savoirs théoriqu	ies nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
11.3	Utiliser les fonctions de base d'un logiciel de traitement de textes.	 Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu Traiter le texte Dessiner un tableau 	 Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire ; L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression ; Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout). 	
11.4	Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)	 Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu Créer des classeurs Elaborer des graphes 	 Définition d'un tableur Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc. 	

MODULE : 12 S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 12 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriqu	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
12.1	Elaborer un curriculum vitae (CV)	 S'informer sur les avantages d'un CV bien élaborer et de son utilisation Identifier la structure et le rôle d'un curriculum vitae (CV) 	 Modèle de rédaction d'un curriculum vitae Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV 	
		 Décrire les composantes avec précision : identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualité personnelle,etc. 		
12.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	 Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : référence de formation, expérience, présentation, age, etc. 	 Modèle de rédaction de la demande d'emploi Appliquer les techniques de communication 	
		 Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement 		

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriqu	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
12.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche	 Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts Rechercher les informations sur : l'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice 	Applications des simulations	
12.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	 Identifier les structures du service public chargé Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi Rechercher des informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifier Rechercher les informations sur le dispositif (d'aide à l'emploi mis en place par l'état 	 présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et mission (ANEM-ALEM-la commune ,etc.) information sur le tissu économique de la région et de la localité présentation du dispositif d'aide en emploi mis en place par l'état : DIPJ-ANSEJ-ANJEMetc. 	

4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

MODULE: 5 Fabriquer les noyaux

Durée de formation

346 h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
		·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
5.1	Préparer l'outillage, le matériau et la machine	 Interpréter le plan de réalisation du noyau Choisir et préparer la machine à noyauter choisir les matériaux Choisir l'outillage de noyautage et la boite à noyau Effectuer l'entretien du premier niveau de la machine 										
5.2	Procéder au réglage de la boite à noyau sur machine ainsi que ses paramètres	 Utiliser les moyens de levage et de manutention monter et démonter la boite à noyau Régler les paramètres de la boite à noyau Régler la machine 										
5.3	Réaliser le noyau	 Effectuer le noyau contrôler le noyau Localiser d'éventuels défauts du noyau Renseigner les fiches de contrôle vérifier et nettoyer l'outillage Nettoyer et stocker le noyau Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement 										

MODULE: 6 Fabriquer les moules manuellement

Durée de formation

460h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	fessionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
6.1	Préparer son poste de travail	 Lire et interpréter les fiches de fabrication. Choisir l'outillage et le matériel nécessaire Préparer les châssis 										
6.2	Préparer le sable de moulage	 Choisir le matériau de moulage Préparer le matériau de moulage Régler et mettre en marche le malaxeur Contrôler le matériau 										
6.3	Réaliser le moule	 Remplir le châssis du matériau Souffler la plaque modèle ou le modèle Mettre en chantier et positionner le modèle Appliquer la technique de réalisation du moule Contrôler les moules Nettoyer et ranger l'outillage Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement 										

CHAMP D'ACTIVITE 3 REALISATION DU MOULAGE

MODULE: 7 Fabriquer les moules mécaniquement

Durée de formation 400h

N°				Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)							
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
7.1	Préparer son poste de travail	 Lire et interpréter les fiches de fabrication. Choisir l'outillage et le matériel nécessaire Préparer et monter les châssis sur la machine Mettre en place le modèle (ou plaque modèles) Régler la machine 									
7.2	Préparer le sable de moulage	 Choisir le matériau de moulage Préparer le matériau de moulage Régler et mettre en marche le malaxeur Contrôler le matériau 									
7.3	Réaliser le moule	 Préparer et monter les châssis sur la machine Remplir le châssis du matériau Souffler la plaque modèle ou le modèle Mettre en chantier et positionner le modèle Régler et mettre en marche la machine Contrôler les moules Nettoyer et ranger l'outillage Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement 									

MODULE : 8 Effectuer la coulée

Durée de formation 340h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
		·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
8.1	Vérifier l'état de la poche et de la louche et de son mécanisme de basculement	 Choisir la poche et la louche Contrôler l'état des réfractaires de la poche et de la louche Contrôler le mécanisme de basculement Choisir les outillages de réparation Réparer d'éventuelles anomalies 									
8.2	Préparer la poche et la louche	 Calculer les paramètres de préchauffage de la poche et de la louche Choisir les moyens de préchauffage et de mesure Mesurer la température du métal en fusion Réaliser le préchauffage de la poche et de la louche Verser l'alliage dans la poche ou dans la louche Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement 									

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
8.3	Couler-le métal liquide dans le moule	 Utiliser les moyens de levage et de manutention Verser le métal dans le moule Vérifier que le remplissage est parfait du système d'alimentation Appliquer la technique d'écoulement du métal dans les moules Respecter le temps et la vitesse de la coulée Stocker le reste du métal dans les lingotières Nettoyer et ranger soigneusement l'outillage Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement 									

MODULE : 9 Effectuer le décochage et le parachèvement de la pièce

Durée de formation 386h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.1	Préparer son poste de travail	 Choisir les outillages Contrôler l'état de la fonctionnalité de l'outillage Réparer l'outillage en cas de défaillance Déterminer les paramètres de réglage de la décocheuse Régler la décocheuse Disposer les moules sur la grille de décochage 								
9.2	Effectuer le décochage et le débourrage de la pièce	 Vérifier le temps minimal d'attente prescrit pour le refroidissement des pièces dans le moule Effectuer les essais de la marche à vide de la décocheuse Effectuer le débourrage et le décochage de la piéce Contrôler visuellement la pièce du point de vue dimensionnel et forme Déterminer les défauts de fonderie séparer les pièces, les manchons et les noyaux 								
9.3	Ébarber la grappe	 Classer les équipements de meulage; Séparer les jets et les masselottes des pièces; Effectuer l'ébarbage des grappes; 								

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.4	Réaliser les opérations le sablage et le grenaillage de la pièce	 Préparer l'outillage Vérifier les goulottes, bande transporteuse et les buses d'injection de la sableuse et de la grenailleuse Vérifier l'état de l'alimentation de la sableuse et de la grenailleuse Régler la machine Effectuer le sablage et le grenaillage Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement Vérifier les pièces 								
9.5	Stocker les pièces et ranger l'outillage	 Récupérer les châssis et les armatures Ranger correctement les pièces Nettoyer et ranger soigneusement l'outillage 								

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 - 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 - 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	moins de 15 - 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 - 10
5	Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 - 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court		moins de 6 - 0

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec la grille de notation									
	1	2	3	4	5	6			
Indicateurs Critères	moins de de 20 – 18	moins de 18 - 15	moins de 15 - 12	moins de 12 - 10	moins de 10 - 6	moins de 6 - 0			
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt			
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative			
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène			
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel			
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents			

5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de

rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3^{ème} rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite ».* Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA:

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves

écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.